

**ADJOINT DU DIRECTEUR DE CENTRE SNU, CONSEILLER EDUCATIF**

**DIRECTION OU SERVICE :** DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE SAVOIE

**CONTEXTE DU RECRUTEMENT :**

Poste vacant                       Poste susceptible d'être vacant                       Création

**LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :**

**Direction ou service :** DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE SAVOIE  
**Adresse :** 321 CHEMIN DES MOULINS CHAMBERY

**LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT**

**NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER :** 23 CADRES ET 150 VOLONTAIRES

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :** VACATIONS

**DESCRIPTION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL:**

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3<sup>ème</sup>, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

En Savoie la phase de préfiguration comprend :

- un « séjour de cohésion » de 12 jours, du 22 juin au 03 juillet 2020, destiné à maximum 150 jeunes volontaires âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2019, déclaré par la préfecture du département d'accueil ;
- une mission d'intérêt général pour les jeunes qui auront bénéficié de la première phase de cohésion en juin 2019, aura lieu au cours de l'année scolaire 2020/2021, dans les départements de résidence des volontaires ;
- la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins trois mois.

Le chef de centre nommé par le préfet de région et le recteur de région académique sur proposition du préfet de département et de l'IA-DASEN.

Il est appuyé dans ses missions par deux adjoints :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de la coordination des cadres de compagnie ;
- un adjoint éducatif chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la mise en œuvre du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;

**DESCRIPTION DU POSTE :**

**RESPONSABILITES PARTICULIERES :**

L'adjoint, conseiller éducatif, seconde le directeur de centre dans sa mission éducative et pédagogique et plus spécifiquement dans la préparation et la mise en œuvre des activités qui relèvent du bloc des bilans personnels et des modules collectifs de formation. Son action se déploie dans trois domaines principaux :

1. La préparation du séjour de cohésion

Pour chacun des bilans et chacun des modules collectifs de formation, le conseiller éducatif mobilise les intervenants, décline localement le cahier des charges départemental, rappelle les objectifs pédagogiques et les volumes horaires et fait mettre en œuvre, en matière d'activités, le projet départemental sous le contrôle du chef de projet départemental.

Chaque projet d'actions doit être accompagné d'indicateurs d'évaluation déterminés par l'adjoint chargé des activités et le chef de projet.

Il organise, en amont du séjour, le stage de formation des tuteurs de maisonnée et la journée d'information des intervenants.

Pour ces deux activités il se fonde sur le cadre fourni par la mission nationale du Service national universel.

2. La définition de l'emploi du temps et le suivi des activités

Il construit et applique l'emploi du temps qui découle du cahier des charges pédagogique départemental et le propose au chef de centre du séjour de cohésion, puis le diffuse aux intervenants.

A l'occasion des activités et des bilans, il identifie les volontaires qui nécessiteront une prise en charge dans la durée au plan pédagogique, médical ou social et, en lien avec le directeur de centre, il assure le relais avec les services compétents dans les départements de résidence de ces jeunes.

A l'issue du stage, il dresse le bilan des actions conduites en indiquant le degré d'atteinte des indicateurs d'évaluation.

3. La mise en œuvre d'une pédagogie spécifique au SNU

Dans la préparation des blocs de formation, il assure la promotion d'une pédagogie active et d'éducation non formelle. Dans la mise en œuvre, il accompagne les actions dont il vérifie la réalisation dans le cadre prescrit. En amont du stage et en lien avec les ressources locales, il aura identifié avec les intervenants les activités collectives, les études de cas, les jeux de rôle, les sorties de découverte ou les visites de sites, etc. qui seront organisés.

*En lien avec l'adjoint conseiller encadrement, il veille à ce que la pédagogie active irrigue aussi la vie quotidienne et les temps encadrés par les tuteurs et par les cadres de compagnie.*

**PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :**

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères      |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère             | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels            | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions    | <input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé          | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers            |

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

## LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

### CONNAISSANCES :

Expérience de formation ou d'encadrement au sein de l'Education Nationale ou des associations de jeunesse et d'éducation populaire  
Connaissance des dispositifs d'éducation et de formation  
Eléments de psychologie de l'adolescent  
Connaissance des administrations déconcentrées civiles et militaires et de la mise en œuvre territoriale des politiques publiques  
Connaissance des procédures administratives et financières  
Connaissance de la réglementation et législation du Code de l'Action Sociale et des Familles  
Méthode de gestion d'un conflit

### COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

Sens des relations humaines et capacité à l'empathie avec la jeunesse  
Capacité au leadership et maîtrise de soi  
Sens de l'initiative et de l'organisation  
Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés

### FORMATION

L'adjoint s'engage à suivre une formation régionale qui se déroulera la dernière semaine du 20 avril 2020 (durée à déterminer).

### LE CONTRAT

L'adjoint éducatif s'engage pour la réussite du séjour de cohésion, en amont de la réalisation du séjour pour sa formation et la préparation du séjour. Une vingtaine de journées rémunérées devront être libérées pour assurer la qualité du déroulement du séjour.  
Une rémunération journalière de 100 euros net par jour est proposée.

### VOS CONTACTS RH

Quentin CARDINAUD chef de projet du Service national universel

[quentin.cardinaud@savoie.gouv.fr](mailto:quentin.cardinaud@savoie.gouv.fr)

06 70 66 01 17

04 56 11 06 56